

«Alain Duffourg. Soutenir le commerce de proximité et accompagner les entreprises»

03/11/2020

« Le nouveau confinement affectera fortement les TPE et PME de notre pays, en premier lieu les commerces. Cette décision va pénaliser durablement les indépendants, les artisans et commerçants, éléments essentiels de la vie en centre-ville et centre-bourg. Or, il est toujours possible à nos concitoyens de se procurer des produits « non essentiels » sur internet, portant ainsi atteinte au respect du principe d'égalité. »

Face à la lutte pour la survie économique des commerçants de proximité et mobilisés avec les élus, les Sénateurs demandent la possibilité d'adaptations locales en fonction de la situation sanitaire et des dispositifs d'accompagnement sur le long terme.

Membre de la Délégation aux entreprises, Alain Duffourg sera vigilant sur les mesures concernant les petites entreprises et commerces de proximité. Avec la Délégation, il auditionnera ce vendredi le ministre délégué en charge des PME, Alain Griset, qui rendra compte devant les Sénateurs de la mise en œuvre des mesures annoncées par le Premier ministre et des actions réalisées afin que les acteurs économiques les plus touchés dans les territoires soient effectivement et durablement accompagnés.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)